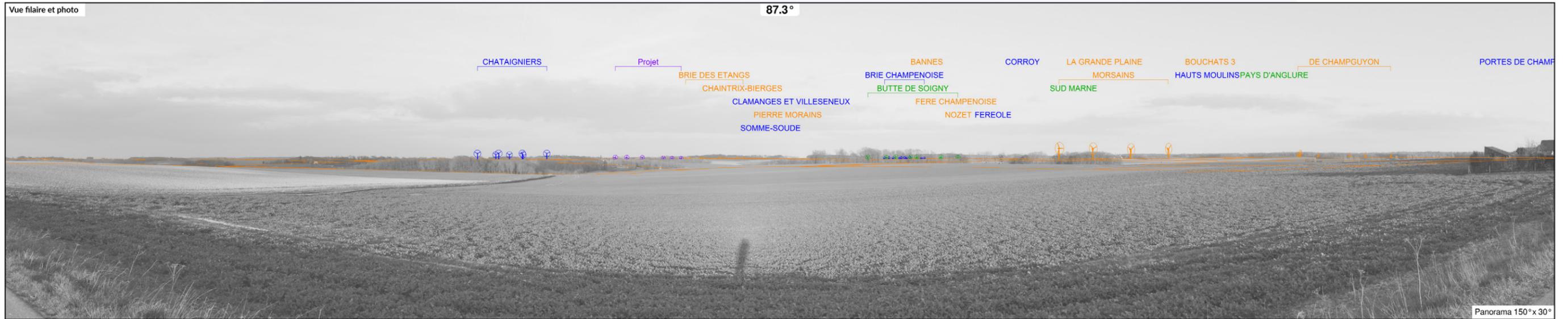


← Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante →

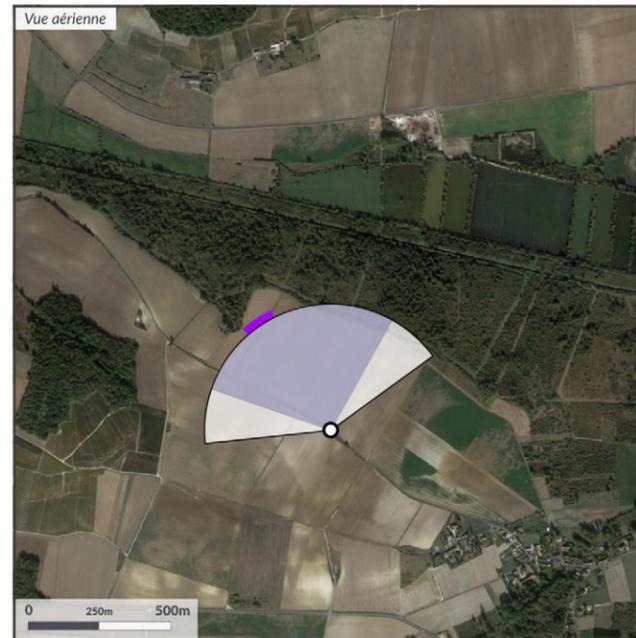
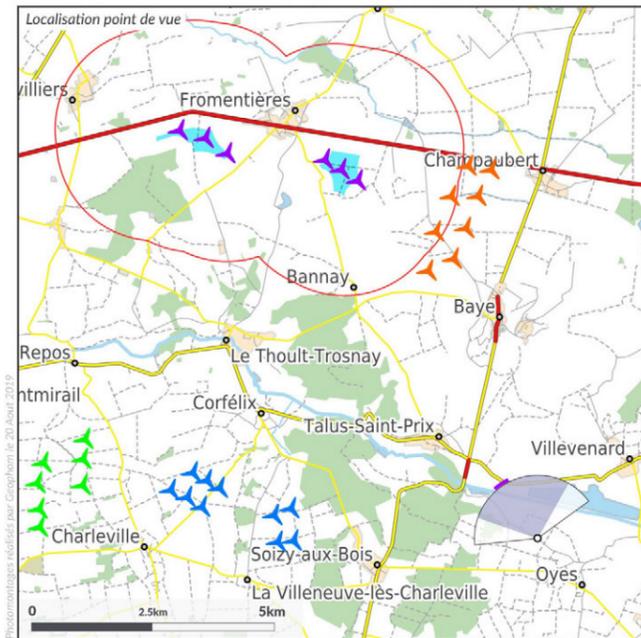


E01 E02 E03 E04 E05 E06
15.3km 16.1km 18.5km

SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 756807 6857434
 Azimut, champ visuel : 339.5°, 100°
 Date et heure locale : 26/03/2019 13:15
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Latéral, 202.3°, 41.6°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 6, 117m, 149.5m
 Orientation rotor : 159.5°
 Eolienne la plus proche : E06 à 8km, azimut 333.8°
 Eolienne la plus éloignée : E01 à 10.9km, azimut 319.2°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 49.9%
 Cumul haut. apparente⁽²⁾ : 2.9°
 Largeur apparente⁽³⁾ : 14.6°
 Fraction visible dans contexte⁽⁴⁾ : 13.4%

Perception théorique du contexte (à 360°)*

Fraction visible⁽¹⁾ : 18.8%
 Cumul haut. apparente⁽²⁾ : 18.6°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)

- (1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.
- (2) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés
- (3) Largeur apparente du projet, en degrés
- (4) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux patrimoniaux

- Paysage viticole de la zone d'engagement AOC Champagne

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Paysage à enjeu
- Paysage, site ou point de vue reconnu
- Perceptions cumulées de plusieurs parcs éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise au sud-est de Talus-Saint-Prix, dans un secteur de la plaine champenoise proche de la côte d'Île-de-France et de ses vignes (enjeu de niveau fort). Le paysage est très ouvert. Dans les parties basses de la plaine, on remarque les boisements humides du marais de Saint-Gond, traversés par le Petit Morin. Plus en arrière, la rivière s'engage dans sa vallée, qui dessine une encoche dans les coteaux de la côte d'Île-de-France. Des vignes, dominées par des bois et ponctués de hameaux, occupent les versants les mieux orientés de la côte et de la vallée du Petit Morin. À gauche, des cultures remplacent les vignes sur les coteaux tournés vers le nord.

Le projet de Fromentières est visible en arrière de l'horizon, à la limite de la côte d'Île-de-France et de la vallée du Petit Morin. Ses éoliennes sont peu visibles (perception de pales, et pour 2 éoliennes de leur nacelle au ras de la ligne d'horizon). Leur hauteur relative est très modeste. On ne note pas d'effet de surplomb de la côte et de la vallée. La concurrence visuelle du projet vis-à-vis des vignes est très limitée.

Aucun autre parc éolien n'est visible.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effets et impacts du projet

- Effet visuel du projet, indépendamment des enjeux du point de vue : très limité
- Adaptation de l'implantation des éoliennes du projet aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet, au regard des enjeux du point de vue ¹ : faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : sans objet
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : sans objet

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 179

² Cette notion est expliquée page 181

← Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante →

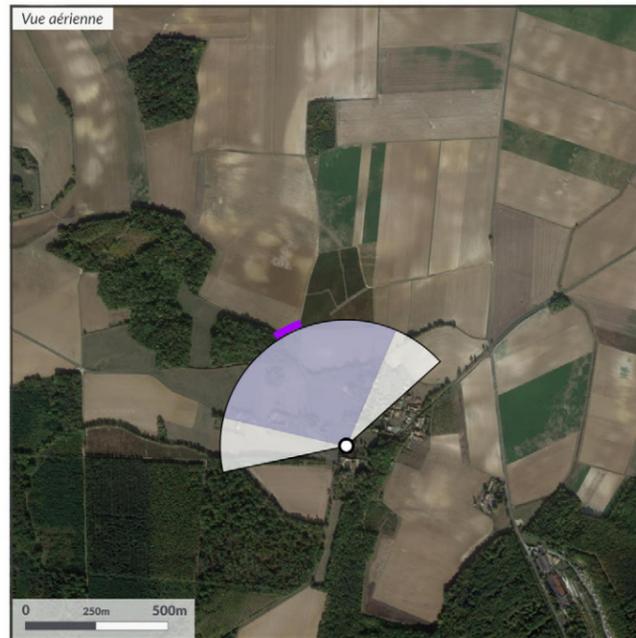
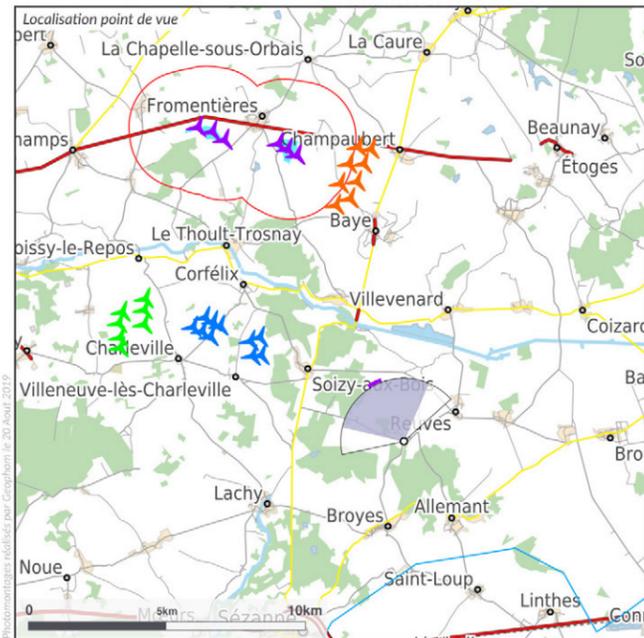


E01	E02	E03	E04	E05	E06
10.9km	10.4km	9.9km	8.7km	8.4km	8.0km

SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
 Projet / Contexte

Projet de l'étude : 6 éoliennes	Parcs construits : 12 parcs : 85 éol.	Parcs autorisés : 3 parcs : 43 éol.	Parcs en instruction : 12 parcs : 73 éol.
---------------------------------	---------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------------

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 757059 6854286
 Azimut, champ visuel : 333.5°, 100°
 Date et heure locale : 27/03/2019 14:34
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Latéral, 207.1°, 41°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 6, 117m, 149.5m
 Orientation rotor : 166.5°
 Eolienne la plus proche : E06 à 11km, azimut 340.1°
 Eolienne la plus éloignée : E01 à 13.5km, azimut 327.3°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 86.5%
 Cumul haut. apparente⁽²⁾ : 3.7°
 Largeur apparente⁽³⁾ : 12.8°
 Fraction visible dans contexte⁽⁴⁾ : 9.5%

Perception théorique du contexte (à 360°)*

Fraction visible⁽¹⁾ : 28.6%
 Cumul haut. apparente⁽²⁾ : 34.9°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)

- (1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.
- (2) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés
- (3) Largeur apparente du projet, en degrés
- (4) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux patrimoniaux

- Patrimoine mondial de l'UNESCO (site inscrit ou candidat)
- Paysage viticole de la zone d'engagement AOC Champagne
- Site protégé au titre de la loi de 1930

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Monument(s) historique(s)
- Paysage à enjeu
- Paysage, site ou point de vue reconnu
- Perceptions cumulées de plusieurs parcs éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise depuis le site du monument de la victoire de la Marne à Mondement-Montgivroux (MH inscrit). Ce secteur à fort niveau d'enjeu est protégé par le site classé du château de Mondement-Montgivroux (l'édifice est ici dos au photographe). Par ailleurs, la chapelle de Mondement et son petit cimetière font partie des « Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale », candidats à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. L'ensemble est positionné sur les hauteurs de la côte d'Île-de-France (niveau d'enjeu fort), et bénéficie d'une vue panoramique sur la plaine champenoise et les versants viticoles de la côte. Il comporte une table d'orientation, ici à droite du monument de la victoire. Elle se situe sur l'itinéraire du GRP Thibaut de Champagne. Les premières vignes sont visibles en contrebas du point de vue, à droite de la chapelle. En arrière, on observe les coteaux vallonnés de la côte d'Île-de-France, dont les vignes sont le plus souvent coiffées de boisements.

Le projet de Fromentières est perçu sur l'horizon de la côte. On distingue essentiellement la ligne Est, dont les rotors des éoliennes sont partiellement visibles (leurs mâts sont masqués par les bois). Leur hauteur relative est faible et n'engendre pas d'effet de surplomb de la côte. La concurrence visuelle du projet vis-à-vis des vignes est très limitée. Les éoliennes de ligne Ouest sont particulièrement discrètes (pales de deux éoliennes). À noter que le projet n'est pas visible depuis la table d'orientation et le pied du monument de la victoire : depuis ceux-ci, il est masqué par les masses arborées proches de la chapelle.

Plus à droite, le projet de la Brie des Étangs est également visible. Il est visuellement plus prégnant, avec ses éoliennes plus nombreuses et dont les mâts sont visibles, tout comme la totalité de leur rotor. On ne relève pas d'effet de saturation visuelle, la majorité des horizons restant libres d'éoliennes.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effets et impacts du projet

- Effet visuel du projet, indépendamment des enjeux du point de vue : très limité
- Adaptation de l'implantation des éoliennes du projet aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet, au regard des enjeux du point de vue ¹ : faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : moyen-faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : faible

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 179

² Cette notion est expliquée page 181

← Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante →

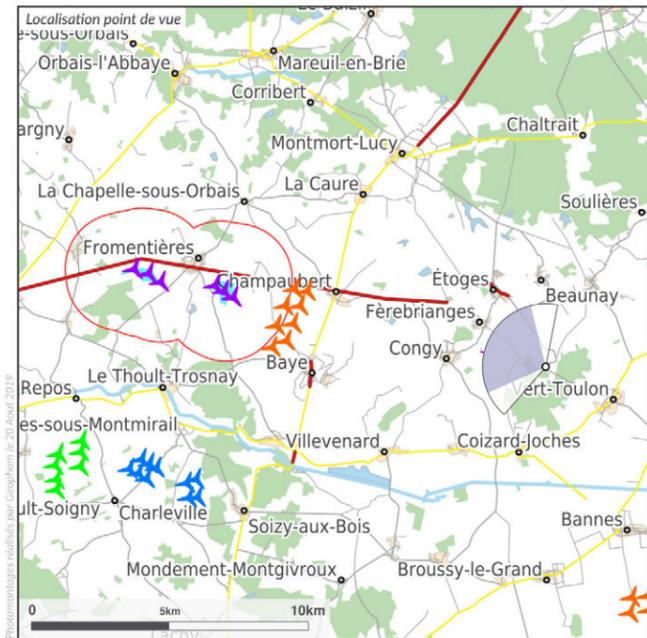


E01 13.5km E02 12.6km E03 11.6km E04 11.0km E05 E06

SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 764462 6862083
 Azimut, champ visuel : 296.1°, 100°
 Date et heure locale : 29/03/2019 13:42
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Latéral, 186.9°, 44.6°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 6, 117m, 149.5m
 Orientation rotor : 116.5°
 Eolienne la plus proche : E06 à 11.5km, azimut 283.1°
 Eolienne la plus éloignée : E01 à 15.2km, azimut 283.9°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 86%
 Cumul haut. apparente⁽²⁾ : 3.4°
 Largeur apparente⁽³⁾ : 1.4°
 Fraction visible dans contexte⁽⁴⁾ : 10.7%

Perception théorique du contexte (à 360°)*

Fraction visible⁽¹⁾ : 28.2%
 Cumul haut. apparente⁽²⁾ : 28.2°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)

- (1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.
- (2) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés
- (3) Largeur apparente du projet, en degrés
- (4) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux patrimoniaux

- Paysage viticole de la zone d'engagement AOC Champagne

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Paysage à enjeu
- Paysage, site ou point de vue reconnu
- Perceptions cumulées de plusieurs parcs éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise aux abords de la mairie de Toulon-la-Montagne, sur les hauteurs du mont qui porte le village. Le site ouvre une vue panoramique en direction de la côte d'Île-de-France et ses vignes (niveau d'enjeu fort). Des villages ponctuent le vignoble. Les crêtes sont partiellement boisées, en avant du plateau de Brie. Au pied de la côte, l'étendue cultivée de la plaine champenoise montre des paysages très ouverts. Une maison est visible sur les premiers plans, à droite de la mairie.

Le projet de Fromentières est visible en arrière de cette maison. Ses deux lignes d'éoliennes sont superposées et forment un groupe compact (on notera sur le photomontage que deux éoliennes du projet de la Brie des Étangs, plus proches du point de vue, se superposent en avant du projet de Fromentières, dont les éoliennes sont plus lointaines et petites). La hauteur relative des éoliennes du projet est faible, et ne provoque pas d'effet de surplomb de la côte. Vis-à-vis du long linéaire de coteaux viticoles présents dans la vue, le projet n'est en concurrence visuelle que de façon limitée.

Également visible et plus proche du point de vue, le projet de la Brie des Étangs occupe une emprise horizontale plus large, de part et d'autre du projet de Fromentières. Les deux parcs n'occupent ensemble qu'une proportion limitée de l'horizon, et on ne relève pas d'effet de saturation visuelle.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effets et impacts du projet

- Effet visuel du projet, indépendamment des enjeux du point de vue : très limité
- Adaptation de l'implantation des éoliennes du projet aux paysages en place : assez bonne
- Impact visuel du projet, au regard des enjeux du point de vue ¹ : faible

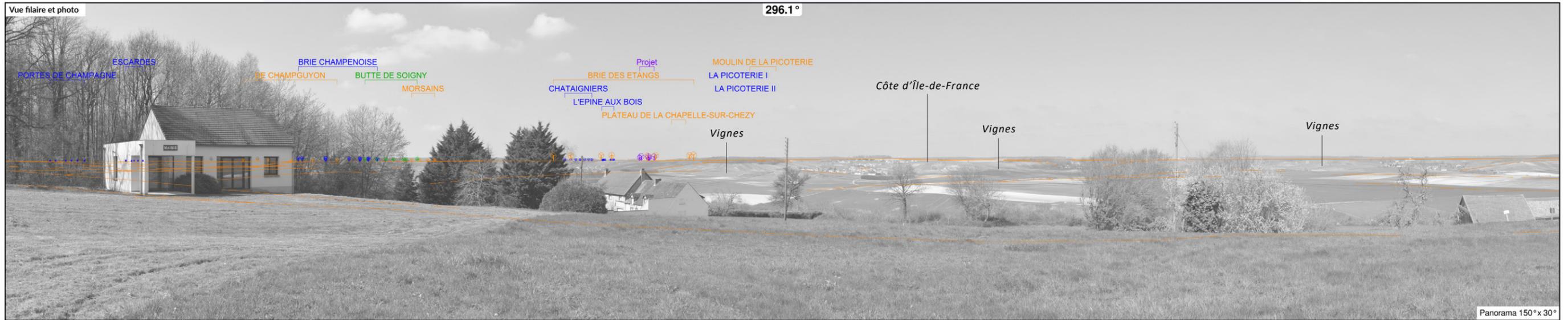
Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : moyen-faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : modérée

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 179

² Cette notion est expliquée page 181

← Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante →

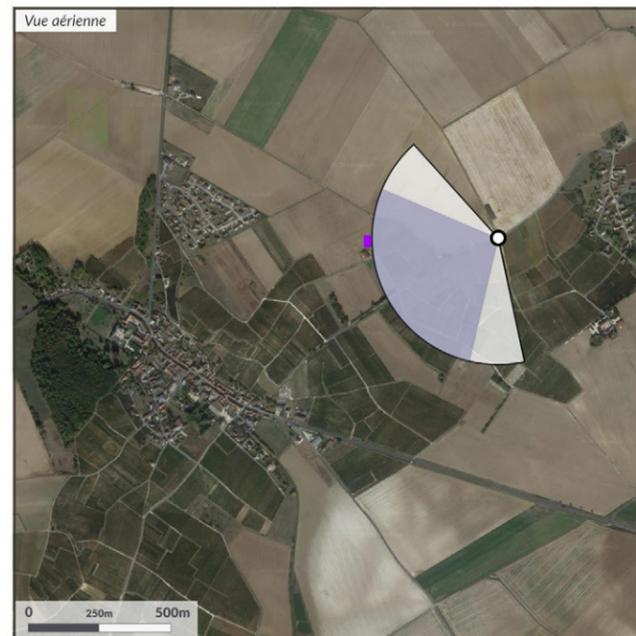
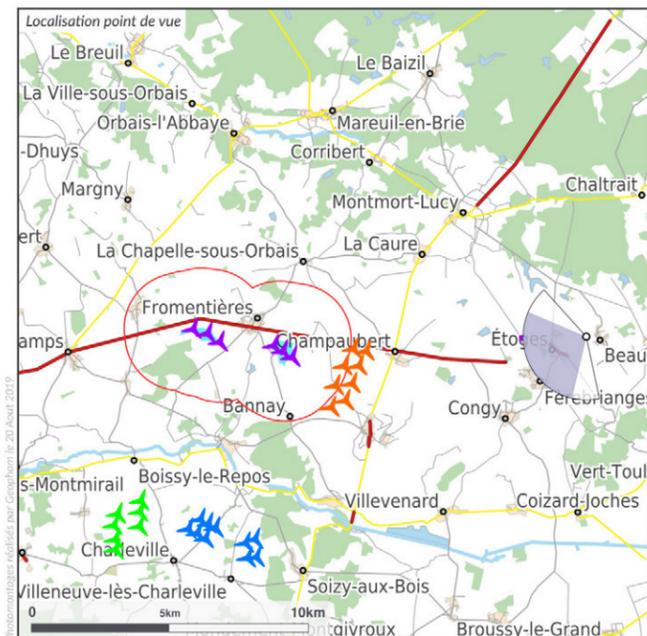


E03 E06 E02 E05 E01 E04
14.2km 12.3km

SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 763801 6865328
 Azimut, champ visuel : 243.6°, 100°
 Date et heure locale : 29/03/2019 12:12
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Latéral, 179.7°, 44.8°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 6, 117m, 149.5m
 Orientation rotor : 99.5°
 Eolienne la plus proche : E06 à 10.6km, azimut 266.6°
 Eolienne la plus éloignée : E01 à 14.2km, azimut 271.7°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 54%
 Cumul haut. apparente⁽²⁾ : 2.3°
 Largeur apparente⁽³⁾ : 5.1°
 Fraction visible dans contexte⁽⁴⁾ : 9.7%

Perception théorique du contexte (à 360°)*

Fraction visible⁽¹⁾ : 19.6%
 Cumul haut. apparente⁽²⁾ : 21.6°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)

- (1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.
- (2) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés
- (3) Largeur apparente du projet, en degrés
- (4) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux patrimoniaux

- Paysage viticole de la zone d'engagement AOC Champagne

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Paysage à enjeu
- Paysage, site ou point de vue reconnu
- Itinéraire touristique ou de randonnée
- Perceptions cumulées de plusieurs parcs éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise à l'ouest de Beaunay, depuis le GRP Thibaut de Champagne et le GRP du Surmelin (qui partagent ici une section empruntant une petite route). L'itinéraire parcourt la ligne de crête de la côte d'Île-de-France (niveau d'enjeu fort), à la limite du plateau de Brie. Les versants viticoles de la côte s'observent à gauche de la route, avec leur sommet partiellement boisé. Des villages y occupent les vallons. À droite, le plateau de Brie est caractérisé par ses vastes parcelles cultivées. On y remarque un lotissement.

Le projet de Fromentières est à peine visible, aux limites du lotissement. Seule l'extrémité des pales de certaines de ses éoliennes dépasse de la ligne d'horizon. Sa prégnance visuelle est négligeable.

D'autres parcs éoliens sont visibles. À gauche de l'axe de la route, le parc de la Brie Champenoise est lui aussi extrêmement discret. Le projet de la Brie des Étangs, en avant et à gauche du projet de Fromentières, se distingue plus nettement. Enfin, le projet du pays d'Anglure est visible dans l'étendue de la plaine champenoise, à l'extrême gauche. On ne relève pas d'effet de saturation visuelle.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effets et impacts du projet

- Effet visuel du projet, indépendamment des enjeux du point de vue : insignifiant
- Adaptation de l'implantation des éoliennes du projet aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet, au regard des enjeux du point de vue ¹ : négligeable

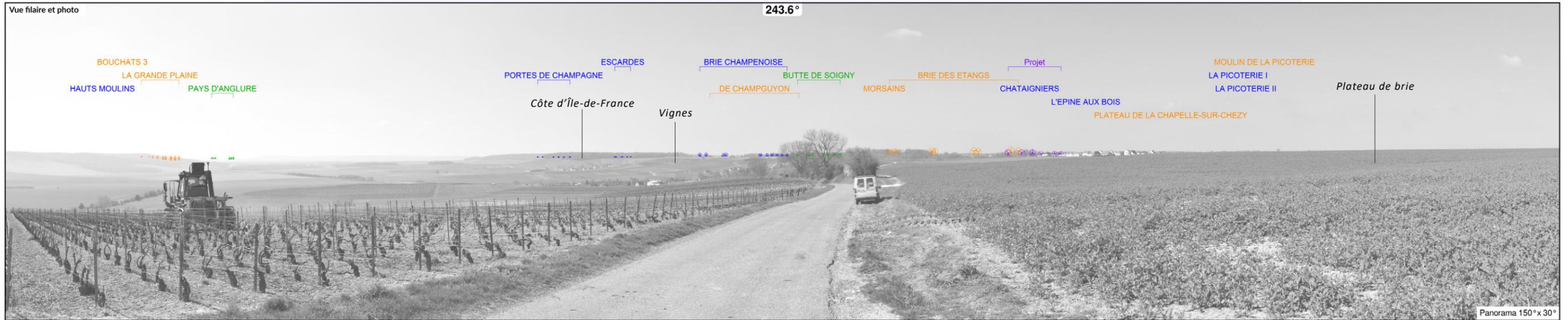
Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : faible

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 179

² Cette notion est expliquée page 181

← Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante →

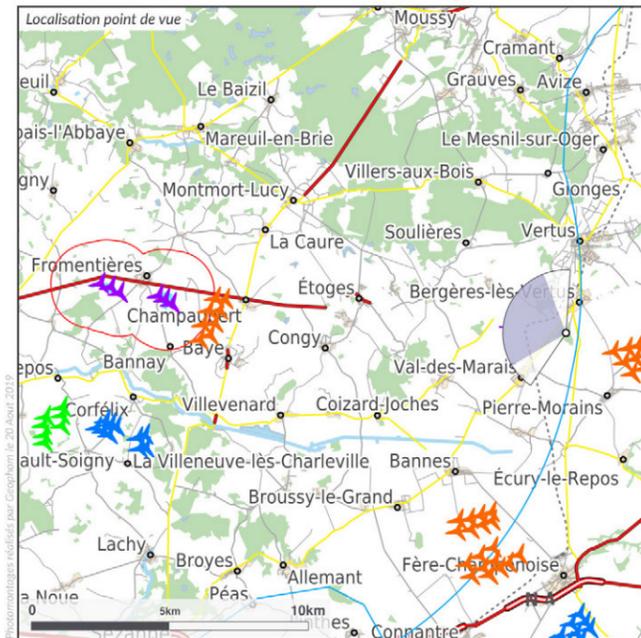


E06 E05 E04 E03 E02 E01
10.6km 11.2km 14.2km

SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 772928 6863137
 Azimut, champ visuel : 289.7°, 100°
 Date et heure locale : 29/03/2019 12:52
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Latéral, 171.6°, 44.5°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 6, 117m, 149.5m
 Orientation rotor : 109.5°
 Eolienne la plus proche : E06 à 19.8km, azimut 274.9°
 Eolienne la plus éloignée : E01 à 23.4km, azimut 276.7°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 75.3%
 Cumul haut. apparente⁽²⁾ : 1.8°
 Largeur apparente⁽³⁾ : 1.8°
 Fraction visible dans contexte⁽⁴⁾ : 3.1%

Perception théorique du contexte (à 360°)*

Fraction visible⁽¹⁾ : 27.2%
 Cumul haut. apparente⁽²⁾ : 57.2°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)

- (1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.
- (2) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés
- (3) Largeur apparente du projet, en degrés
- (4) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux patrimoniaux

- Paysage viticole de la zone d'engagement AOC Champagne
- Site protégé au titre de la loi de 1930

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Paysage à enjeu
- Paysage, site ou point de vue reconnu
- Perceptions cumulées de plusieurs parcs éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise depuis le sommet du Mont Aimé, un site inscrit aménagé pour accueillir le public, notamment dans le secteur des ruines du château. La photographie a été prise depuis la table d'orientation présente sur le site. Cette table ouvre une vue remarquable sur la côte d'Île-de-France (niveau d'enjeu fort), plus particulièrement vers le secteur de Bergères-lès-Vertus. La vue présentée ci-contre, orientée vers le nord-ouest, est moins spectaculaire, du fait de la présence de nombreux arbres sur les premiers plans. En hiver, on perçoit néanmoins, par transparence, l'étendue de la plaine champenoise et sur ses arrières les longs versants de la côte d'Île-de-France, où l'on remarque quelques villages. En revanche, les vignes ne peuvent être nettement distinguées sur ces parties lointaines de la côte.

Le projet de Fromentières est visible dans une trouée entre les arbres. Ses deux lignes d'éoliennes sont superposées et forment un groupe compact (on notera sur le photomontage que le projet de la Brie des Étangs, plus proche du point de vue, se superposent partiellement en avant du projet de Fromentières, dont les éoliennes sont plus lointaines et un peu plus basses). La hauteur relative des éoliennes du projet est faible, et ne provoque pas d'effet de surplomb de la côte. Le projet n'est en concurrence visuelle avec les vignes que de façon limitée (qui par ailleurs sont très peu lisibles dans la direction où le projet est perçu). D'autre part, il n'est pas situé dans les parties remarquables de la vue offerte par la table d'orientation.

Plus large sur l'horizon, le projet de la Brie des Étangs est visible en avant et à gauche du projet de Fromentières. Dans le même secteur de l'horizon, les pales des éoliennes du projet de la Butte de Soigny peuvent également être distinguées. On ne relève pas d'effet de saturation visuelle.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effets et impacts du projet

- Effet visuel du projet, indépendamment des enjeux du point de vue : très limité
- Adaptation de l'implantation des éoliennes du projet aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet, au regard des enjeux du point de vue ¹ : faible

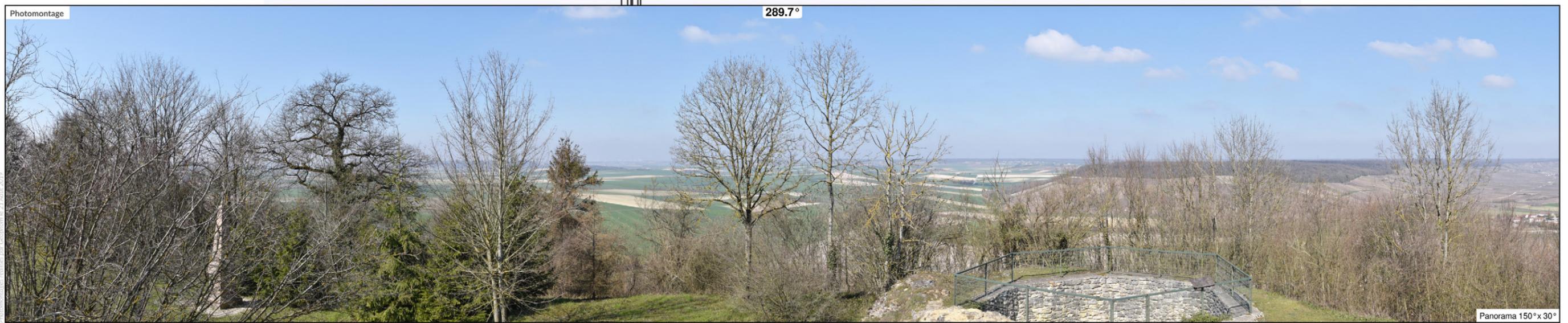
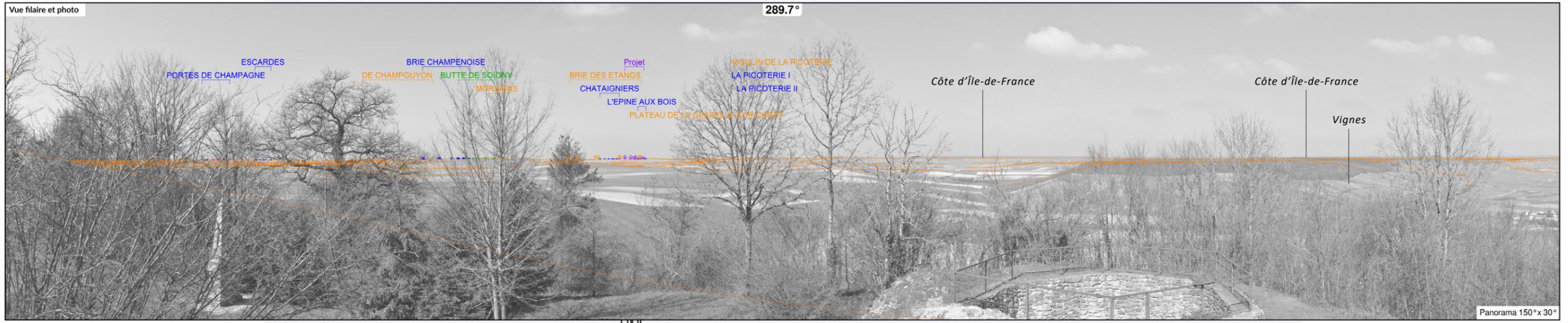
Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : modérée

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 179

² Cette notion est expliquée page 181

← Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante →



E06 E05 E03 E04 E02 E01
19.8km 20.5km 23.4km